



Bordeaux, le 10 août 2021,

FIN DU MOUVEMENT DE GREVE

L'Entente Syndicale après avoir été reçue à la Préfecture et à la Direction **décide de ne pas prolonger la grève au delà du 10 août 2021.**

Pourquoi ?

Nos organisations syndicales sont responsables et savent pertinemment que la grève a de lourdes conséquences financières sur les agents et leur famille.

C'est pour cette raison que nous avons privilégié un mouvement sur une période courte et non un préavis de grève illimité dont la mobilisation s'érode dans le temps.

Quel(s) résultat(s) ?

Le succès d'une grève s'évalue sur deux critères, qui sont la participation au mouvement et les résultats obtenus.

Concernant la participation, nous tenons à remercier l'ensemble des agents qui ont suivi notre appel à la grève. Cette énorme mobilisation, avec un taux de participation de plus de 80% sur la métropole, a eu un retentissement national et a obligé l'ensemble des administrations (SDIS PREF ARS CHU) à réouvrir le dossier urgent des carences et du temps d'attente aux urgences.

Nous remercions également tous les agents dans les centres de secours hors-métropole qui se sont mobilisés en soutien à cette cause commune.

Mais nous déplorons vraiment que cette solidarité ne se soit pas appliquée partout. Certains syndicats ne semblent pas partager nos revendications. Il nous semble pourtant que les carences, les attentes aux urgences et ses conséquences comme les couvertures de secteur ou l'immobilisation des véhicules de secours, sont l'affaire de tous...

Concernant les résultats obtenus, il ne faut pas se mentir, ils sont encore bien trop faibles.

Les 5 lignes de transporteurs sanitaires privés, se traduisant par 10 ambulances chaque jour ouvrés sur la métropole de 10h à 20h, sont une mesure intéressante dont l'efficacité doit maintenant être prouvée. Nous serons attentifs sur ce point.

Le mise en place d'un sas de dépose des victimes au CHU, surveillé par les sapeurs-pompiers n'est une mesure envisageable qu'aux conditions présentées à la Direction : du personnel médical et/ou paramédical volontaire du SSSM et jamais des agents opérationnels. La notion de responsabilité doit être bordée juridiquement.

Malgré notre insistance, la Direction de souhaite pas renforcer les POJ de certaines casernes du groupement centre. Nous ne céderons pas face à ce refus.

Et après ?

L'Entente Syndicale est consciente que l'ensemble des problèmes liés au SUAP ne peuvent se résoudre d'un claquement de doigt.

Ce dossier est rendu complexe notamment par la multiplicité des acteurs (ARS, SAMU, SDIS, CHU, etc...) et des compétences partagées.

La Direction du SDIS nous indique être confiant sur le dénouement progressif de ce sujet par une volonté commune à toutes les parties d'y apporter des solutions.

Par ailleurs nous ne sommes pas sans ignorer la difficulté d'obtenir des engagements avant l'arrivée du nouveau DDSIS et DDA dans les prochaines semaines.

C'est pourquoi nous laissons aux différents acteurs le temps de nous proposer des mesures consenties par l'Entente Syndicale dans un délai bref.

SI RIEN NE NOUS EST PROPOSÉ RAPIDEMENT, NOUS DÉPOSERONS UN NOUVEAU PRÉAVIS DE GRÈVE DÈS LE MOIS DE SEPTEMBRE QUI SERA ASSOCIÉ À DES ACTIONS D'AMPLEUR.

Cette grève qualifiée de JAMAIS VUE AU NIVEAU NATIONAL va permettre des changements à court terme grâce aux efforts de tous, Merci

Aujourd'hui, l'énorme capacité de mobilisation des sapeurs-pompiers girondins n'est plus à prouver. Espérons que notre cri d'alarme ait bien été entendu...

L'entente syndicale du SDIS 33

UNSA-SDIS33



M. NOAILLE

SUD



M. EMERY

CFDT



M. MANSOT

Force Ouvrière



M. SIMONPIETRI